



Stage :
Risk
Management

Public concerné

Ce stage est destiné aux services assurances, juridiques, financiers et généraux.

Objectifs

Connaître la valeur ajoutée que peut avoir un dispositif de gestion des risques pour l'entreprise et en quoi consiste une mise en place très pragmatique d'un tel dispositif.

Durée et tarif

1 jour, soit 7 heures.
850 € HT.

Moyens pédagogiques

La formation est animée avec un tableau pour support. Elle comporte une partie technique argumentée d'exemples, et une partie action, avec participation interactive.

Formateurs

Les formateurs sont des collaborateurs à plein temps en formation, conseil et audit d'assurance ou en gestion des risques, avec plus de 15 ans d'expérience. Ils sont totalement indépendants des intermédiaires d'assurances, des compagnies ou mutuelles d'assurances. Ils partagent leurs expériences et connaissent les pièges à éviter : une garantie d'efficacité et d'objectivité.

Ils sont spécialisés dans la formation assurances et gestion des risques destinée aux entreprises et collectivités : une garantie de sécurité.

Programme

1/ Point de départ : le risque

- Définition du risque
- Événements et conséquences
- Différentes natures de risques
- L'entreprise et le risque

2/ La cartographie des risques

- Le recensement des risques
 - Travailler en risques nets ou en risques bruts
 - Élaborer son plan d'action : approche, budget temps, planification
 - La conduite d'entretien ou l'animation de groupes de travail
 - La formalisation du recensement
- L'évaluation et la quantification des risques
 - Choisir sa méthode d'évaluation
 - Probabilité et criticité
 - Fixer des seuils discriminants

3/ L'exploitation de la cartographie des risques

- Classement des risques en fonction :
 - De leur gravité (attribution de propriétaires) : risques létaux, de fonctionnement ou d'affaire
 - De leur potentiel d'amélioration
 - Du ratio coût d'élimination/gravité
- Le traitement des risques
 - Élimination du risque
 - Diminution de la probabilité de survenance ou de la criticité
 - Transférer le risque résiduel : par l'assurance, par contrat
 - Conserver le risque résiduel et le financer : auto assurance, captive, provision, franchises
 - Auto assurance, captive...
- Affronter le risque
 - La gestion de crise
 - Le plan de continuité d'activité